

JE R3CYCLE

LE GUIDE DU TRI MARSEILLE PROVENCE





ADOPTONS ENSEMBLE LE NOUVEAU RÉFLEXE DU TRI

Trier devient plus simple. Cet engagement de la Métropole répond à une urgence écologique, économique et sanitaire. Nous en avons tous conscience : la meilleure gestion de nos déchets, parce qu'elle permet d'économiser les ressources naturelles, de limiter l'impact sur l'environnement et le climat, de maîtriser les coûts inhérents, est un enjeu essentiel. Pour tenter d'en finir avec les hésitations ou les erreurs, nous avons décidé qu'à partir du 1^{er} octobre 2022, sur l'ensemble de la métropole, il sera possible de déposer, sans distinction, les emballages en plastique, en métal et en carton ainsi que tous les papiers dans les bacs jaunes.

C'est maintenant que nous devons agir pour inverser la tendance, pour transmettre aux futures générations le territoire apaisé auquel elles aspirent ! Leur avenir est entre nos mains. C'est un devoir, et c'est l'affaire de tous.

Martine VASSAL

**Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence**

PRÈS DE CHEZ MOI

POUR MES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

Trier est un geste simple qui permet de lutter contre la pollution tout en économisant de l'énergie et des ressources. Beaucoup trop de matières recyclables sont jetées avec nos ordures ménagères. La bonne gestion des déchets est l'affaire de tous.

VOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR !

Le verre, le papier, les emballages en plastique, en métal et en carton sont recyclables, ils deviennent de nouvelles matières premières, ce qui permet de créer un cycle durable.

- Nous préservons ainsi nos ressources naturelles qui sont limitées.
- Et nous faisons du bien à l'environnement : moins de déchets dans la nature et dans nos espaces publics... Un littoral et des forêts mieux protégés.

La Métropole recycle 100% des emballages et papiers, qui respectent les consignes de tri, et qui sont collectés dans les dispositifs de tri du territoire.

- Les déchets biodégradables : **déchets alimentaires, déchets verts** peuvent aussi être valorisés, devenir du compost et nourrir nos jardins.
- Le centre de traitement multifilière de déchets ménagers, dans le cadre d'une mission de service public confiée par la Métropole, valorise également les déchets du territoire de Marseille Provence (sous la forme d'énergie, de matériaux recyclables, de compost et de mâchefers).

VOUS TRIEZ, NOUS RECYCLONS !

27
bouteilles



=

1

pull-over



670
canettes



=

1

vélo



3
briques



=

1

rouleau
papier cadeau



PAPIERS / EMBALLAGES



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON
+ TOUS LES PAPIERS

Boîtes en carton, briques lait/jus, boîtes à pizza, papiers, revues, journaux, courriers...



La vignette « Stop Pub » permet de réduire de 35 kg/foyer/an la quantité de papier jeté

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, bidons, pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...



NOUVEAU



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Conserves, canettes, barquettes, tubes, bouteilles de sirop aérosols, couvercles, papier aluminium...



VERRES

**À DÉPOSER BIEN VIDÉS,
 SANS COUVERCLE, SANS PRÉLAVAGE**



Bouteilles en verre, pots, bocaux et flacons en verre



Le verre se recycle à l'infini

TEXTILES

**À DÉPOSER BIEN SECS ET PROPRES DANS
 DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM**



Vêtements, chaussures, maroquinerie



Près de 100% de ces textiles seront réutilisés, recyclés ou valorisés

ÉMO-TRI

RESTES ALIMENTAIRES ET DÉCHETS VERTS

À DÉPOSER EN COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR



Restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures, fleurs coupées, tontes sèches de gazon, filtres à café, sachets de thé, peau d'agrumes...

SI JE NE COMPOSTE PAS...

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Masques, gants, mouchoirs, lingettes, serviettes hygiéniques, couches, brosses à dents, jouets et objets cassés, vaisselle et verres à boire, litière minérale...

ENCOMBRANT / DÉCHETS SPÉCIAUX

DÉCHETS VERTS *Si vous n'avez pas encore de composteur*
Résidus de tontes, feuillages, branchages, plantes...



DÉCHETS ÉLECTRIQUES

Appareils électroménagers, image, son, informatique, téléphonie...



DÉCHETS DANGEREUX

Produits chimiques, huiles de vidange, piles et batteries, cartouches d'encre...



AUTRES DÉCHETS

Meubles, gravats, déblais, pneumatiques, bois, métal, cartons, huiles de friture...



Déchèteries

Accessibles gratuitement aux habitants du territoire



Déchets'tri mobile

Récupère vos petits encombrants et déchets spéciaux à Marseille



Sur rendez-vous

Un service gratuit d'enlèvement des encombrants

VOUS CHERCHEZ LA BORNE DE TRI LA PLUS PROCHE ?

TELECHARGEZ L'APPLI «DÉCHETS AIX-MARSEILLE-PROVENCE»

LE CYCLE DE VIE DES DÉCHETS

Papiers, cartons et emballages

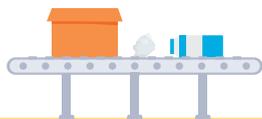


Ils sont collectés et regroupés en grands volumes dans des centres de transfert afin d'optimiser leur transport vers le centre de tri.



Centre de tri du Jas de Rhodes

Les déchets sont séparés automatiquement et manuellement par flux.



Chaque flux est ensuite envoyé vers sa filière dédiée afin d'être recyclé et revalorisé pour produire de nouveaux matériaux.



Se recyclent pour une nouvelle vie !

Bouteilles en verre et bocaux



Ils sont collectés et regroupés en grands volumes dans des centres de transfert afin d'optimiser leur transport vers le verrier.



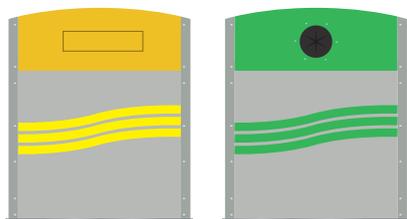
Le verre est envoyé vers sa filière dédiée afin d'être recyclé pour produire de nouvelles bouteilles et des bocaux.



Se recyclent à l'infini !

BIEN TRIER POUR BIEN RECYCLER

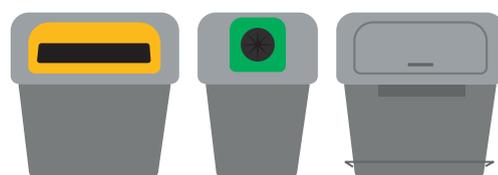
Pour déposer le verre, les cartons, le papier, les emballages... la Métropole met à la disposition des habitants de très nombreuses bornes de tri dédiées à la collecte sélective. Ces déchets sont ensuite collectés par des bennes propres à chaque flux et acheminés vers le centre de tri et/ou les différentes filières de recyclage.



Borne de tri



Borne de tri enterrée



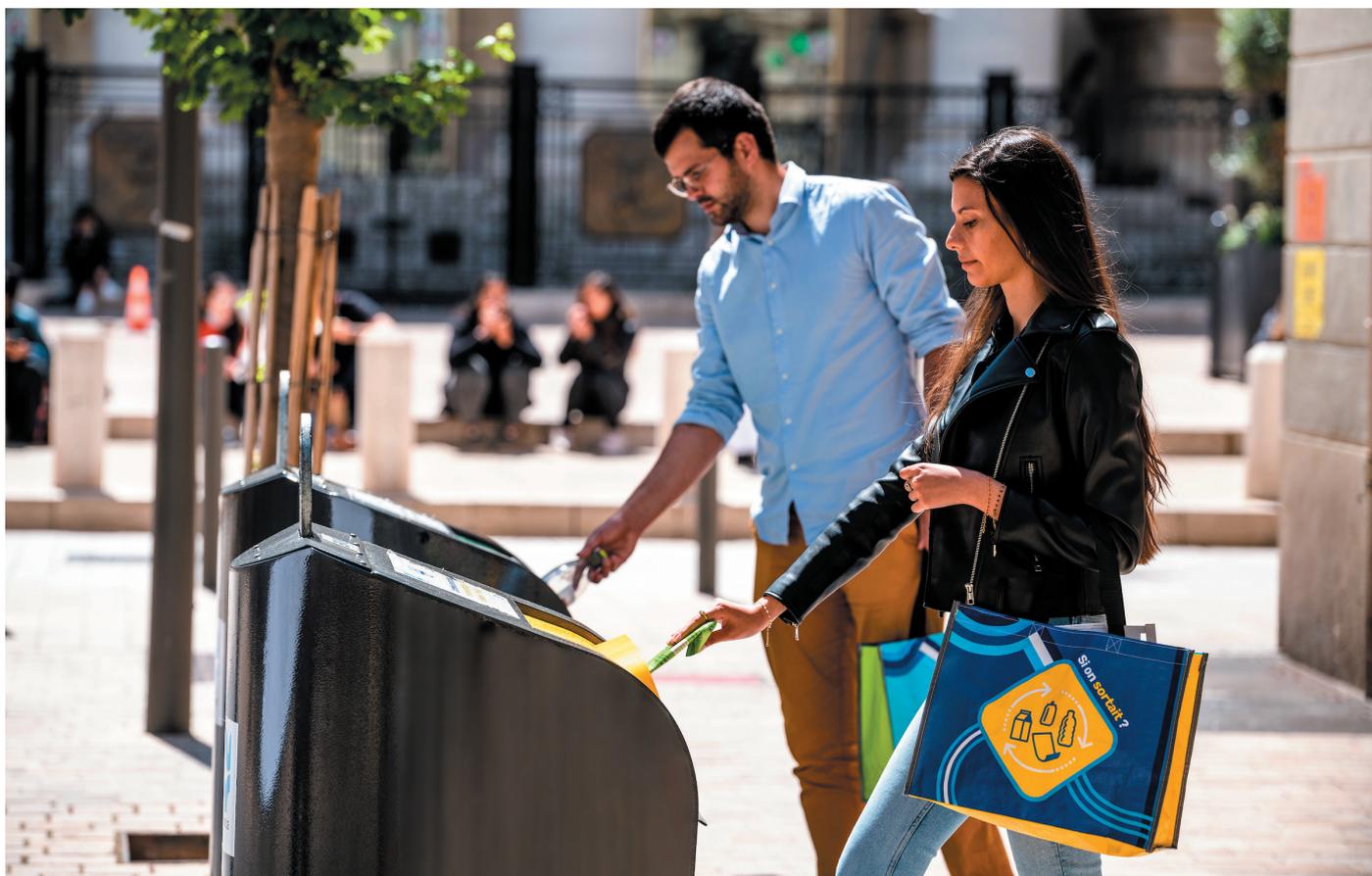
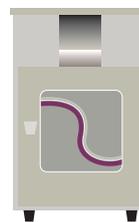
Bac grand volume



Une collecte en porte-à-porte est organisée pour les habitations individuelles et les copropriétés

UNE NOUVELLE VIE POUR VOS TEXTILES

Chaussures, sacs ou vêtements trop petits, démodés ? Ne les jetez pas à la poubelle ! Même usés, ils seront récupérés et réemployés. Et vous favorisez la création d'emplois et l'insertion par l'activité économique. Rendez-vous sur l'appli Déchets Aix-Marseille-Provence pour trouver le point de collecte le plus proche.





EN DÉCHÈTERIE

POUR MES ENCOMBRANTS

Les particuliers peuvent déposer leurs déchets spécifiques et encombrants gratuitement dans l'une des déchèteries du territoire. Ces espaces aménagés, gardiennés et clôturés favorisent le recyclage.

La déchèterie, c'est :

- pour les déchets qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume ou poids ;
- pour les déchets qui peuvent pas être réutilisés ou recyclés ;
- pour les déchets toxiques (piles, huiles, batteries...) qu'il ne faut pas mélanger avec les autres ordures.

LISTE ET HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Dans chaque déchèterie, des agents sont là pour vous accueillir, vous orienter et vous informer. À votre arrivée, ils vous guideront pour le déchargement de vos déchets dans les conteneurs spécifiques.

AUTORISÉS									
									
Bois	Métaux	Cartons (pliés)	Papiers	Verre	Capsules café	Textiles	Mobilier	Déchets verts (2 m² par jour)	Encombrants
									
Gravats Déblais (1 m³ par jour)	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Cartouches d'encre	Huiles de vidange (10 L par jour)	Huiles de friture (20 L par semaine)	Piles et accumulateurs	Batteries (1 unité par jour)	Pneumatiques (2 unités par semaine)	Déchets diffus spécifiques : produits chimiques (5 litres ou 5 kg par jour)	Don d'objets réutilisables ou réparables

Sont admis les véhicules légers banalisés seuls ou attelés d'une remorque (dont le poids ne dépasse pas 500 kg), ainsi que les camionnettes dont le poids ne dépasse pas 3,5 tonnes (hors camion à plateau).

Carry-le-Rouet

Chemin des Marchandises

04 95 09 54 79

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Cassis

Vallon des Anglais / Quartier de la Gare

04 95 09 50 72

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

Châteauneuf-les-Martigues

Rue des Patafloux

06 35 36 80 83

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Ensuès-la-Redonne

Val de Ricard

04 91 99 99 20

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Gémenos

Quartier de La Grande Vigne / Chemin des Graviers

04 95 09 54 73

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

Gignac-la-Nerthe

RN 568 avenue Georges Pompidou

Tél. 04 91 99 73 18

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

La Ciotat

Chemin du Mistral – ZI Athélia 3

04 95 09 53 47

Du lundi au samedi de 8h à 18h et les dimanches de 8h à 12h

Le Roze

Chemin Départemental 5

06 35 41 49 11

Du lundi au samedi de 8h à 12h

Marignane

Chemin des Macreuses

04 95 09 53 69

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 8h à 12h

Marseille 15^e - Aygallades

Rue Augustin Roux / Chemin de la

Commanderie

04 91 99 99 01

Du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h et les jours fériés de 8h à 12h

Marseille 10^e - Bonnefoy

11, boulevard Bonnefoy

04 95 09 54 23

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Marseille 13^e - Château-Gombert

Avenue A. Einstein

04 95 09 54 35

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Marseille 9^e - La Jarre

Quartier Zac La Jarre – Rue du Capitaine

Jean Croisa

04 95 09 54 50

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Marseille 11^e - Libérateurs

45, boulevard Libérateurs

04 91 99 99 12

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Roquefort-la Bédoule -

Les Fourniers

04 95 09 53 46

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

Saint-Victoret

Chemin de la Carrère

04 95 09 50 44

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Sausset-les-Pins

Avenue des 3 Communes

04 95 09 53 82

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h



EN DÉCHETS'TRI MOBILE

POUR MES PETITS OBJETS ET APPAREILS

Notre déchèterie mobile circule dans le centre-ville de Marseille pour permettre aux habitants non véhiculés de déposer et recycler leurs petits objets et appareils sans se rendre en déchèterie.

RETROUVEZ-LA TOUS LES MOIS À MARSEILLE.

- square Stalingrad (1^{er})
- face à la Vieille Charité (2^e),
- place Cadenat (3^e),
- place Sébastopol (4^e),
- boulevard Chave/Eugène Pierre (5^e),

- place Notre-Dame-du-Mont (6^e),
- place Estrangin (6^e),
- place du 4-Septembre (7^e),
- rond-point du Prado (8^e),
- place Caire (12^e).

→ **Programme détaillé sur dechets.ampmetropole.fr**

QUELS SONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

 **Vous pouvez déposer tous les déchets suivants :**

- textiles,
- papiers et livres,
- appareils électriques et électroniques,
- cartons et métaux,
- petit mobilier et décoration,
- déchets dangereux spécifiques (ex : peintures, solvants),
- piles/batteries,
- cartouches d'encre,
- capsules de café en aluminium,
- ampoules,
- radiographies.

 **Pour des raisons de place ou de sécurité, ne pourront être acceptés :**

- bouteilles de gaz,
- extincteurs,
- DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux),
- ordures ménagères,
- gros encombrants,
- déchets verts,
- gravats,
- médicaments,
- verre,
- emballages.



POUR EN SAVOIR PLUS

- **Le portail métropolitain de gestion des déchets** dechets.ampmetropole.fr
- **L'application** : Déchets Aix-Marseille-Provence, téléchargeable sur iOS et Android



JE TÉLÉCHARGE L'APPLI



- **Le dispositif Engagés au quotidien** pour tout signalement, commande de composteurs / lombricomposteurs ou question sur les déchets, la voirie ou la circulation :
 - **Le numéro vert gratuit : 0 800 94 94 08**
 - L'application téléchargeable sur iOS et Android

SERVICE D'ENLÈVEMENTS DES ENCOMBRANTS

La Métropole propose un service d'enlèvements des encombrants (meubles, matelas, électroménagers, etc.) gratuit pour tous les habitants du territoire de Marseille Provence :

1. **Prenez rendez-vous au 0800 94 94 08** (numéro gratuit depuis un poste fixe) ou en vous connectant à votre compte **ou sur l'application mobile Engagés au quotidien**.
2. **Déposez vos encombrants à la date et à l'adresse convenues.**
3. Nos agents s'occupent du reste.

DITES STOP À LA PUB !

La Métropole vous propose de signaler votre volonté de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires en apposant l'autocollant stop pub sur votre boîte aux lettres.



ADOPTÉZ LE
R3FLEXE
RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER



La Métropole
Cadre de Vie
une marque de

